



BULLETIN D'ADHESION, à adresser à SNE, 4 rue de Trévis, 75009 PARIS
avec le(s) chèque(s) à l'ordre du S.N.E ou avec le RIP ou RIB et l'autorisation de prélèvement automatique)

Ne rien inscrire dans ces cases					
---------------------------------	--	--	--	--	--

numéro/nom du département d'exercice:	Nouvel adhérent <input type="checkbox"/> Ré-adhésion <input type="checkbox"/>
M/Mme Nom et prénom:	Date de naissance:/...../.....
Adresse exacte:	Lieu d'exercice : élémentaire <input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> autres:
code postal: ville:	adresse professionnelle:
portable: mail:.....	code postal: ville:
	téléphone: mail:.....

SITUATION: adjoint directeur nb de classes: spécialité:

PE Instituteur Temps partiel% Hors classe échelon: indice:

Montant de la cotisation:€	Règlement par: <input type="checkbox"/> prélèvement automatique	Signature:
Soutien à la section:€	<input type="checkbox"/> en chèques (3 maxi)	
Total versé (cotisation+soutien):€		

ADHESION (66% déductibles de vos impôts)	COTISATIONS PARTICULIERES :
Valeur de la protection juridique GMF incluse dans la cotisation : 25€	Disponibilité, congé parental, étudiant ESPE : 60 €
Première adhésion : 90€ (coût réel 5€)	Retraités, PLC, DOM-TOM (sauf La Réunion) 90 €
Jusqu'à échelon 5 inclus, adhésion jeune PE : 150€ (coût réel 25€)	Temps partiels, 90 €
A partir du 6e échelon, adhésion simple : 180€ (coût réel 35€)	COUPLES : pour le conjoint (remplir un second bulletin) 90 €
Adhésion militant 210€ (coût réel 45€)	
Adhésion bienfaiteur 270€ (coût réel 65€)	

La loi n°78-17 du 6/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de votre section.

L'adhésion au SNE donne droit à la protection juridique de la GMF, la garantie «défense disciplinaire» qui prend en charge la défense des intérêts de l'assuré faisant l'objet d'une procédure disciplinaire, la garantie pour atteinte aux biens et aux recours et poursuite en cas de menaces ceci sans supplément de cotisation.

Adhérez en 10 fois sans frais grâce au prélèvement automatique !

Il suffit de renvoyer votre **bulletin d'adhésion accompagné de l'autorisation de prélèvement ci-dessous accompagnée d'un R.I.B., d'un R.I.P. ou d'un R.I.C.E.** L'année suivante, sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 10 mensualités.
Pour plus de renseignements consulter le site du SNE www.sne-csen.net rubrique ADHESION

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec mon créancier.	N° IDENTIFIANT SEPA FR 51 ZZZ 452 955
NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER Syndicat National des Écoles S.N.E. - C.S.E.N. 4 rue de Trévis 75009 PARIS
Compte à débiter N° IBAN (27 caractères commençant par 2 lettres) [][] [][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] [][][][] BIC [][][][][][][][][][]	NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER
Date et signature du titulaire du compte: A, le	Signature :